

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1499

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 34

À la première phrase de l'alinéa 4, substituer au mot :

« quatre »

le mot :

« six ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Vouloir prévoir un stock de sécurité pour les médicaments est une bonne chose. Par mesure de sécurité, il convient que ce stock de sécurité puisse approvisionner les malades pendant six mois et non pendant quatre mois, comme cela est actuellement proposé dans ce dispositif.